

ACTION

Des solutions durables de déplacement pour tous !

 Aménagement du territoire  Santé-Environnement

Mots clés

[mobilité](#) [urbanisme](#)

Situé au sud du Massif central et au nord des Cévennes, le département de la Lozère a un caractère rural et montagneux très marqué. Les caractéristiques géographiques, démographiques, sociales et économiques du territoire lozérien rendent la mobilité difficile et presque exclusivement basée sur l'utilisation de la voiture personnelle, seul moyen de transport pour une grande partie de la population. Les transports et la mobilité représentent aussi un enjeu important du point de vue environnemental. En effet, ils sont une des causes majeures de pollution par émission de gaz à effet de serre et induisent une consommation croissante d'énergie. Créer une association pour répondre à ce constat, c'est intégrer les préoccupations environnementales et sociales comme pilier d'une nouvelle mobilité. Un objectif : limiter l'utilisation de la voiture personnelle au profit de transports alternatifs.

Les difficultés rencontrées et/ou les réussites à valoriser

VOISINE une solution innovante

Tout commence donc en 2008 avec l'association de coVoyage Solidaire INTégré à l'Environnement : VOISINE ! D'abord composée de bénévoles, l'association créait son propre site de covoiturage départemental associé à une réponse téléphonique aux demandes de trajet. Elle propose une animation de proximité hyperactive lors de la Semaine Européenne de la Mobilité et tout au long de l'année, associée aux événements locaux et aux partenaires du territoire. En 2012, l'association se professionnalise dans la continuité de son objet : faciliter les déplacements des Lozériens. Comment aller à l'école autrement ? Comment réduire le risque routier et les embouteillages aux abords des écoles ? Comment favoriser le lien social et permettre l'éveil physique et mental des enfants ? VOISINE, relais de l'ADEME avec 2 salariés en 2013, mettra en œuvre une dizaine de lignes de ramassage scolaire pédestre en Lozère. Elle rédigera avec le GRAINE Languedoc-Roussillon la méthodologie régionale Carapattes (1). Elle gardera, sans prétention, un statut de pionnière des mobilités durables en territoire rural.

Urbanisme rural

Qui dit déplacements dit aménagements. Les déplacements se font dans les villes ou villages pour l'accès aux services et de façon pendulaire entre des habitats éparpillés et les zones urbaines pour l'emploi et les commerces. Peu de contraintes d'embouteillages ou de stationnement mais une dépendance à la voiture devenue un habitus individuel et le seul modèle d'aménagement de la voirie. L'association promeut depuis ses débuts, l'importance d'associer des aménagements appropriés à l'accompagnement des changements individuels de pratique. Elle contribue à de nombreux projets, de manière militante ou partenariale : revalorisations des centres-bourgs, schémas cyclables, travaux

 Mise à jour de cette page : 13/11/2023

Personne contact

Rémi

CASSABEL

Chargé de mission

remy@mobilite-lozere.fr

06 22 00 84 67

Adresse

4 Bd du Soubeyran
48000 Mende
France

 [Consulter la carte](#)

 Porteur

- Agence Lozérienne de la Mobilité
48000 LE
CHASTEL NOUVEL

de voiries, etc.

Comment aller au travail autrement ?

« En Lozère, sans voiture t'es mort ! », Citation anonyme mais récurrente. Les déplacements primaires d'accès à la santé, à l'alimentation et à l'emploi ne sont pas toujours permis par des transports en communs. En soutien à d'autres acteurs qui agissent dans les domaines de l'accès à la santé et à l'alimentation, l'association se concentre sur l'accès à l'emploi avec deux volets :

- Accompagner les employeurs, générateurs de flux, pour faciliter les déplacements de leurs salariés : formée à la démarche PDE **(2)**, VOISINE a mené plusieurs projets, complets ou partiels, en entreprises et interentreprises pour favoriser les déplacements partagés et les mobilités douces. L'association forme aussi les salariés à l'écoconduite et à la conduite préventive.
- Accompagner les travailleurs par l'information sur les solutions de transport classiques et alternatives du département : par la formation aux compétences cognitives nécessaires à la mobilité et par la sensibilisation aux enjeux et impacts de ses trajets ; par le recueil de leurs besoins pour des remontées aux pouvoirs publics.

En 2016, VOISINE devient Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM). Plus en adéquation avec ses différents domaines d'intervention : elle conserve son statut et son fonctionnement associatif. L'ALM poursuit l'accompagnement des habitants et des collectivités vers des déplacements plus solidaires, plus durables, tandis que le service de covoiturage et d'information sur les transports s'arrête faute de moyens.

Santé-Environnement et Mobilité durable

Aujourd'hui c'est l'heure du renouveau, les transports et leurs impacts sur notre santé, notre environnement et notre budget sont plus que jamais au cœur de l'actualité politique et cela se ressent par une implication des territoires. Notre rôle d'observatoire et de centre de ressources pour l'accompagnement des collectivités et des personnes en situation de précarité est renforcé. Nous continuons d'aller au-devant des salariés et des employeurs, de plus en plus volontaires pour agir sur leur quotidien. Ainsi, toutes les actions de l'ALM ; assistance à maîtrise d'ouvrage, écoconduite, animation de réseau, formation professionnelle, autonomie mobilité, bilan carbone, sensibilisation... croisent en permanence environnement, santé et solidarité. A cela s'ajoutent de nouveaux projets, plus en lien avec l'enjeu de santé et plus proche des publics les plus dépendants :

- Le diagnostic citoyen et l'accompagnement de solutions de mobilité pour les seniors des zones les plus rurales.
- L'accompagnement d'étudiants au développement des modes de transports actifs locaux dans le cadre de la charte PRSE3 Occitanie.

REMY CASSABEL, CHARGÉ DE MISSION, AGENCE LOZÉRIENNE DE LA MOBILITÉ
(1) *Plan de Déplacement Entreprise (PDE) est un outil qui permet d'optimiser les déplacements liés à l'activité d'une structure (déplacements des collaborateurs, des clients et des fournisseurs) en valorisant les moyens de déplacements les plus durables.*

(2) *Dispositif pour aller à l'école à pied ou en vélo.*

Source :

Cet article est issu du « [Dossier-ressources Urbanisme et Santé-](#)

Informations sur l'action

Publics/participants

— Tout public